

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

MSA BERRY-TOURAINNE



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



SOMMAIRE

DÉCOUVRIR LA MSA BERRY-TOURAIN

Le Conseil d'Administration	p. 7
La Direction Générale	p. 8
La carte d'identité.....	p. 9
Un maillage territorial	p. 10
Les chiffres clés.....	p. 12

GARANTIR LA PROTECTION SOCIALE

Famille - Solidarité - Logement	p. 16
Retraite.....	p. 18
Cotisations et recouvrement	p. 20
Santé.....	p. 22
Contrôle médical et dentaire	p. 24

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT AUX PARTICULIERS

La médecine du travail.....	p. 26
La prévention santé	p. 27
L'Action Sanitaire et Sociale	p. 28

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES

La prévention des risques professionnels.....	p. 31
Aide crise agricole	p. 33
L'offre de services aux Entreprises	p. 34
Le Conseil en entreprise	p. 34
Les 5 actions : aller vers	p. 35

AGIR POUR LES TERRITOIRES

Développement des territoires	p. 37
L'animation du réseau des élus.....	p. 39
La relation de services	p. 41
Les services numériques	p. 42
Partenariat avec les France services	p. 42
Plateau MSA CAF.....	p. 42
Organisation de soins	p. 43

ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE

Détecter et améliorer	p. 45
Environnement	p. 47
Les ressources humaines	p. 47
Performance.....	p. 48
Bilan général et compte de résultat.....	p. 49

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES ÉTOFFÉE

Les structures de l'offre de services.....	p. 51
--	-------

ÉDITO

«A l'heure où s'achève mon second mandat de Président du Conseil d'administration de la MSA Berry-Touraine, je voudrais avant tout revenir sur l'action de nos délégués, qui sont la cheville ouvrière de notre régime de protection sociale du monde agricole.



Si je regarde sur les six dernières années, les initiatives qu'ils ont prises ont été nombreuses : campagnes de dépistage du cancer colorectal et du cancer du sein dans l'Indre, interventions sur l'alimentation en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, la prévention des AVC, la rupture de l'isolement, pour n'en citer que quelques unes.

Ils sont allés aussi au contact du terrain, des agriculteurs et des entreprises, des maires ruraux et des parlementaires, pour analyser le besoin mais aussi communiquer sur les solutions. Un rôle de veille, de lien, de communication. C'est très concret parce que les besoins des territoires le sont tout autant.

Je les en remercie avant tout. Nous devons nous employer à assurer la poursuite de l'œuvre. Le Conseil d'administration pour sa part, issu des délégués dans leur diversité, a su également accueillir ces remontées de la base et en débattre, pour faire porter au niveau national ce qui devait l'être, comme la réforme des retraites des exploitants, la sécurité au travail des salariés, ou la lutte contre le mal-être pour les uns et les autres.

Il a aussi joué pleinement son rôle en matière d'action sanitaire et sociale et au sein de la commission de recours amiable pour accompagner au mieux à tous les âges de la vie les ressortissants du Régime.

On ne saurait citer toutes les mesures soutenues, parmi lesquelles nous pourrions retenir les MARPA (Maisons d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie), qui permettent aux anciens de vieillir « comme chez soi », ou encore la création de France Services coportées par la MSA, renforçant la proximité territoriale, sans oublier les actions de prévention santé comme l'aide au répit pour les assurés en ayant besoin, ou la politique renouvelée de relation aux entreprises, coordonnée par le niveau national.

Même si le Conseil d'administration est composé de 3 collèges (exploitants, salariés, employeurs) il a su trouver la bonne alchimie faire toujours prévaloir une action dictée par l'intérêt collectif de nos ressortissants. Je l'en remercie chaleureusement.

Cette action fut mise en musique par le personnel de la MSA Berry-Touraine, que je n'oublie pas. Je sais combien, depuis des années, au cours des périodes de négociation quinquennale avec les pouvoirs publics, les moyens des caisses se sont réduits, au point je l'espère cependant, de ne pas mettre bientôt en péril la qualité du service.

Je rends ainsi hommage à l'ensemble des agents de cette belle entreprise, à ses managers et à sa Direction pour la résolution au quotidien d'équations délicates afin de maintenir les effectifs de contact (accueils, travail social, conseil, santé au travail, etc...) sans réduire la capacité d'action des autres services. La régularité et le niveau de notre offre est une gageure, je le sais.

Et j'en terminerai par ce point : les ressortissants du régime eux-mêmes.

Nous n'existons que parce qu'ils existent. C'est notre raison d'être. J'éprouve pourtant une grande frustration à ne pas avoir suffisamment pu faire prendre conscience à chacun d'eux de l'importance de la protection sociale agricole, en particulier aux cotisants du Régime.

Les longs mois de crise météorologique ont brouillé le message que voulait faire passer la MSA sur le sujet, parce que nombre d'agriculteurs se sont retrouvés en grande difficulté financière. Dans ces conditions, la MSA n'était vue que comme un collecteur de fonds.

Pourtant, elle est venue en appui pour verser des aides, faciliter le paiement ou le différé de cotisations, elle reste plébiscitée pour le TESA (Titre emploi services agricole) dont elle a obtenu des pouvoirs publics qu'il soit pérennisé.

Mais il nous faut repartir sur le terrain, expliquer. C'est selon moi le défi le plus important qu'il y aura à relever pour les années à venir, en plus de la qualité du service : faire comprendre ce que la protection sociale collective qu'offre la MSA a d'indispensable pour le monde agricole.

Toute crise recèle son lot d'opportunités, celle au moins de nous faire sortir davantage de nos murs pour aller porter cette parole. Par les représentants du monde agricole, pour le monde agricole.»

Pascal CORMERY - Président de la MSA Berry-Touraine



«Ce rapport d'activité est un pont entre le nouveau mandat qui va s'ouvrir et celui qui se termine.

Il permet de regarder la photographie de ce qui a été accompli mais aussi de projeter, en creux, ce qu'il semble nécessaire de réaliser, dans le fonctionnement quotidien de notre entreprise MSA.

Pascal Cormery, Président de la MSA Berry-Touraine, retracera la politique volontariste qui aura été celle du Conseil d'administration de la caisse.

Pour ma part, je soulignerai, pour l'année écoulée, trois éléments majeurs.

Le premier point concerne ceux qui fondent l'existence et le sens de notre travail : les ressortissants de notre régime de protection sociale. L'enquête de satisfaction annuelle, qui est réalisée auprès d'eux depuis montre en 2024, un taux d'insatisfaction important des publics exploitants et employeurs de main d'œuvre. Si l'on ne devait retenir que deux chiffres, on déplorerait, pour le premier un taux de satisfaction de seulement 36% pour les non salariés (79% pour les salariés et retraités). Pour le second, par exception et pour la même population, on se réjouirait d'un plébiscite sur la qualité et l'amabilité de l'accueil en agence avec 80% de satisfaction (95% pour les salariés et retraités).

Sur l'insatisfaction, on y voit sans doute la marque d'une expression qui dépasse la seule MSA Berry-Touraine, puisque cette tendance est partagée sur l'ensemble du régime, avec toutefois des différences selon les caisses du territoire et selon les thématiques étudiées. En outre, ce mécontentement s'inscrit dans un contexte difficile du monde agricole et du monde rural, avec plus généralement la remise en cause des collectifs sociaux et de tout ce qui représente la puissance publique.

Mais tout en disant cela, je ne m'exonère pas pour autant de l'impératif que nous avons d'agir localement sur les déterminants qui sont de notre responsabilité. La plus emblématique des exigences de nos publics est de pouvoir joindre plus facilement la caisse au téléphone. C'est une priorité que nous nous fixons dans notre action. Nous leur devons cette attention.

Le deuxième point, qui les concerne aussi, a trait à l'acceptation du régime de protection sociale et en corollaire, à l'accès aux droits. On a, durant les périodes de tension en 2024, fait le dos rond pour éviter les coups, mais aussi fait œuvre de pédagogie, avec ce constat : les vertus et les mécanismes de la protection sociale solidaire sont largement ignorés car peu enseignés.

Nous avons produit des efforts pour y remédier et nous allons continuer à le faire car c'est une nécessité existentielle pour le régime. Le faire connaître, pour le faire accepter, c'est aussi réduire le renoncement aux droits, qui est le lot de nombreux ressortissants. C'est la rançon de la gloire : à trop vouloir coller à l'immense diversité des situations, on complexifie le système et on perd dans ce labyrinthe ceux à qui pourtant il se destine le plus. A nous de rendre plus efficaces nos démarches d'« aller vers », à la fois pour les non-salariés et les salariés agricoles.

Le troisième point est à l'adresse du personnel de la MSA Berry-Touraine. En cette année 2025, la dernière du mandat, je voudrais souligner auprès de l'ensemble des délégués sortants et entrants l'implication du collectif salarié de l'entreprise, qui œuvre au quotidien pour servir ce régime de protection sociale, fait par les ressortissants agricoles pour les ressortissants agricoles.

Bien sûr, le régime n'a pas la main sur la réglementation qu'il applique puisqu'elle est élaborée par les parlementaires et les ministères de tutelle. Bien sûr la MSA n'a pas la main sur la quantité de ses moyens matériels et humains puisqu'ils sont déterminés là aussi par nos tutelles, dans le cadre d'une négociation asymétrique quinquennale.

Mais que chacun ait la conviction que la caisse de MSA Berry-Touraine et les 34 autres caisses locales, ainsi que la CCMSA et l'entreprise informatique font le maximum de ce qui est en leur pouvoir pour assurer ce service et faire évoluer favorablement la réglementation, avec l'appui du réseau des délégués et des Conseils d'administration. Merci à tous.

La tâche ne se termine jamais, mais l'énergie est toujours là.»

Etienne LE MAUR - Directeur Général de la MSA Berry-Touraine





DÉCOUVRIR

LA MSA BERRY-TOURAINNE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 30 administrateurs, le Conseil d'Administration est notamment chargé de :

- ❖ définir les orientations générales concernant la gestion et le fonctionnement de la caisse,
- ❖ adopter le budget,
- ❖ déterminer la politique d'Action Sanitaire et Sociale et de Santé-Sécurité au Travail.

1^{er} COLLÈGE

Mme BARON Christelle (41)
 M. BARRE Bernard (36)
 M. CORMERY Pascal, Président (37)
 M. GAUSSANT Fabrice, Vice-Président (41)
 M. GEORGE Dominique (37)
 M. JOUBERT Régis (37)
 M. LUGNOT Jean-Marie (36)
 M. ROBIN Pierre (37)
 M. SÉMION Michel (36)
 M. TERRIER Guy (41)

2^{ème} COLLÈGE

M. BLIN Daniel (37)
 M. BULTEL Didier, 1^{er} Vice-Président (36)
 M. CHARASSON Denis (36)
 M. DOUCET Claude (36)
 M. FAUCHÉ Jean-Louis (37)
 M. GAILLARD Joël (41)
 M. LAMY Stéphane (41)
 Mme OUÉDRAOGO Isabelle (37)
 M. PENIELLO Philippe (37)
 M. PITARD Serge (41)
 M. THÉBAULT Bernard (36)
 M. VAILLANT Claude (41)

3^{ème} COLLÈGE

M. DENORMANDIE Arnaud, Vice-Président (36)
 Mme LATOUR Anne-Sophie (37)
 Mme LEMAIRE Brigitte (41)
 M. QUANTIN Jean-Philippe (36)
 M. SIMIER Hervé (41)

Représentants de l'UDAF

Mme ROCHOUX Annie (36)
 M. JOUBERT Jean (37)
 UDAF 41 (en cours de désignation)

Représentants du CSE (voix consultative)

Mme VIEIRA Cécile (36)

Mme BARZIC TRICOCHÉ Emeline (37)

M. GENTIL Vincent (41)

Afin de préparer ses décisions, le Conseil d'Administration se réunit en Comités ou Commissions spécialisés par domaine d'intervention de la MSA. Chacun d'eux est composé d'administrateurs préparant les travaux du Conseil d'administration. Les principaux Comités et Commissions sont les suivants :

- ❖ Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS)
- ❖ Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale Restreint (CRASS)
- ❖ La Commission de Recours Amiable (CRA)
- ❖ Le Comité de la Protection Sociale des Non-Salariés Agricoles (CPSNS)
- ❖ Le Comité de la Protection Sociale des Salariés Agricoles (CPSS)
- ❖ La Commission des Marchés



Représentants du Conseil d'Administration - Avril 2025



LA DIRECTION GÉNÉRALE



Cyril BALME

Directeur comptable et financier
Direction financière
et de la Maîtrise des Risques

2

Juliette CHATELUT

Sous Directrice
Direction des services aux entreprises

3

Etienne LE MAUR
Directeur Général

1

Marie DEPARDIEU-TREMEAUD

Directrice Adjointe
Direction des ressources

4

Andrée MANES

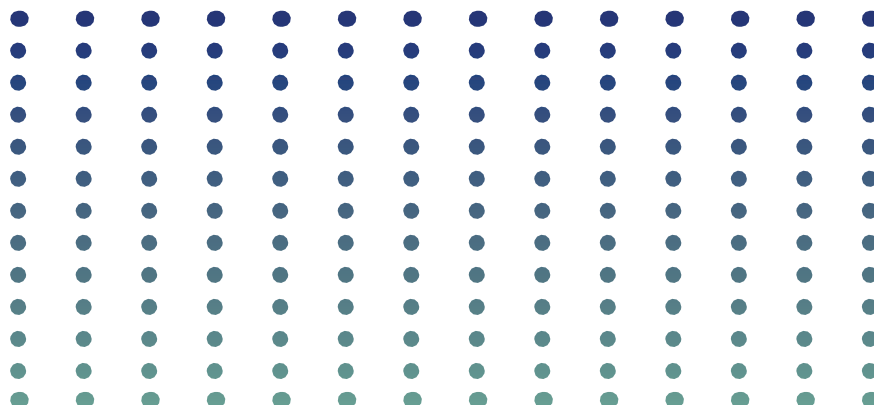
Directrice Adjointe
Direction de la solidarité et
du développement des territoires

6

Delphine LEBREUILLY

Sous Directrice
Direction des services aux assurés

5





LA CARTE D'IDENTITÉ



L'essentiel & plus encore

Deuxième régime de protection sociale en France, la Mutualité Sociale Agricole assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre et leurs familles. Présente sur les départements de l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, la MSA Berry-Touraine accompagne au quotidien ses adhérents.



Notre mission

La MSA Berry-Touraine est l'interlocutrice unique de ses adhérents tout au long de leur vie. Elle les accompagne à chaque étape de leur parcours en facilitant l'accès aux droits et aux prestations en matière de santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle. Elle assure aussi le recouvrement des cotisations sociales, de l'assurance chômage et des contributions conventionnelles pour le compte de nombreux organismes.

Dans le cadre de sa mission de service public, la MSA prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels. Grâce à son point d'accès unique, elle simplifie les démarches, renforce la proximité et propose un accompagnement personnalisé, adapté aux situations de chacun.

Actrice engagée des territoires ruraux et reconnue par les pouvoirs publics comme l'opérateur social de référence du monde agricole, elle déploie sa politique d'action sociale dans des domaines essentiels : petite enfance, jeunesse, logement, insertion, accès aux soins, prévention et accompagnement de la perte d'autonomie.



Solidarité, responsabilité et démocratie sociale pour le monde agricole



La MSA entretient un lien privilégié et solide avec ses adhérents, fondé sur les valeurs fondamentales du mutualisme : solidarité, responsabilité et démocratie sociale. Ce lien s'incarne à travers l'action de 13 760 délégués cantonaux, élus par et parmi les adhérents pour les représenter pendant un mandat de cinq ans. Organisées depuis 1949, ces élections témoignent de l'ancrage historique et démocratique de la MSA au cœur des territoires.



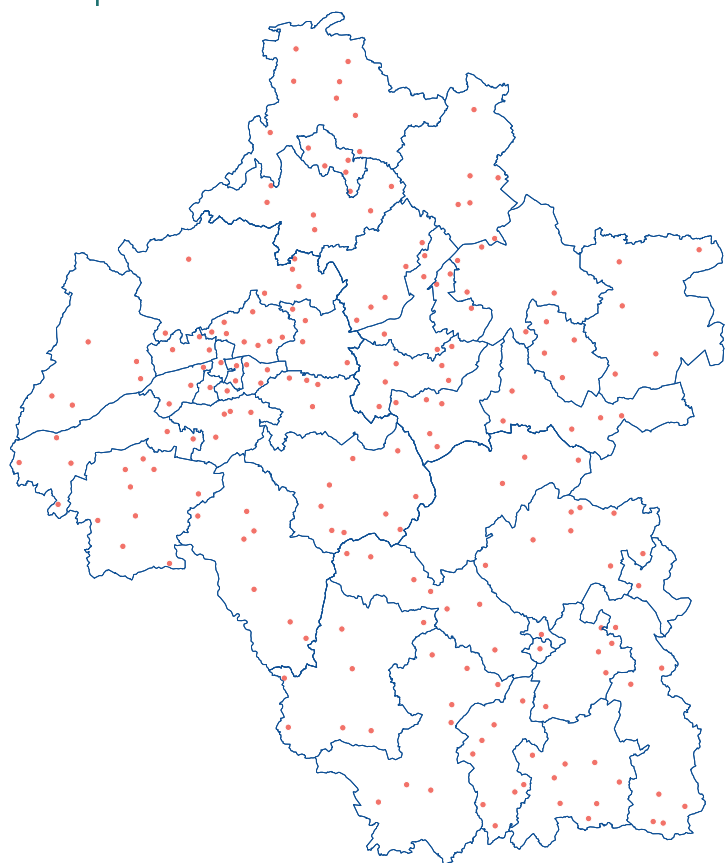
Les 4 objectifs principaux de la MSA Berry-Touraine

- ❖ renforcer la qualité et la proximité du service aux adhérents,
- ❖ optimiser les ressources disponibles par une meilleure synergie,
- ❖ améliorer l'efficacité dans la gestion des moyens et développer l'action sanitaire et sociale,
- ❖ contribuer à la pérennité des missions de la MSA.

UN MAILLAGE TERRITORIAL



La MSA Berry-Touraine s'appuie sur ses élus qui constituent un réseau au plus près des populations



La MSA est le seul organisme de protection sociale à s'appuyer sur des représentants locaux élus par l'ensemble de ses adhérents dans chaque canton. Ce maillage territorial dense lui permet d'être au plus près des réalités du terrain, des attentes des personnes, des entreprises et des dynamiques locales. Véritables relais entre les adhérents et le Conseil d'administration, les élus jouent un rôle essentiel à la fois dans la diffusion de l'information et dans la remontée des besoins.

Engagés au quotidien, ils exercent une veille active au sein de leur environnement professionnel et personnel, en alertant la MSA sur les situations de fragilité, les difficultés rencontrées ou les personnes en détresse. Acteurs de terrain engagés, ils conçoivent et portent des projets concrets, ancrés dans les besoins des adhérents, à l'échelle locale comme nationale.



292

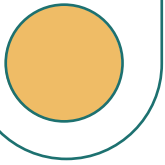
**élus titulaires sur
nos 3 départements**



35 actions organisées sur les territoires

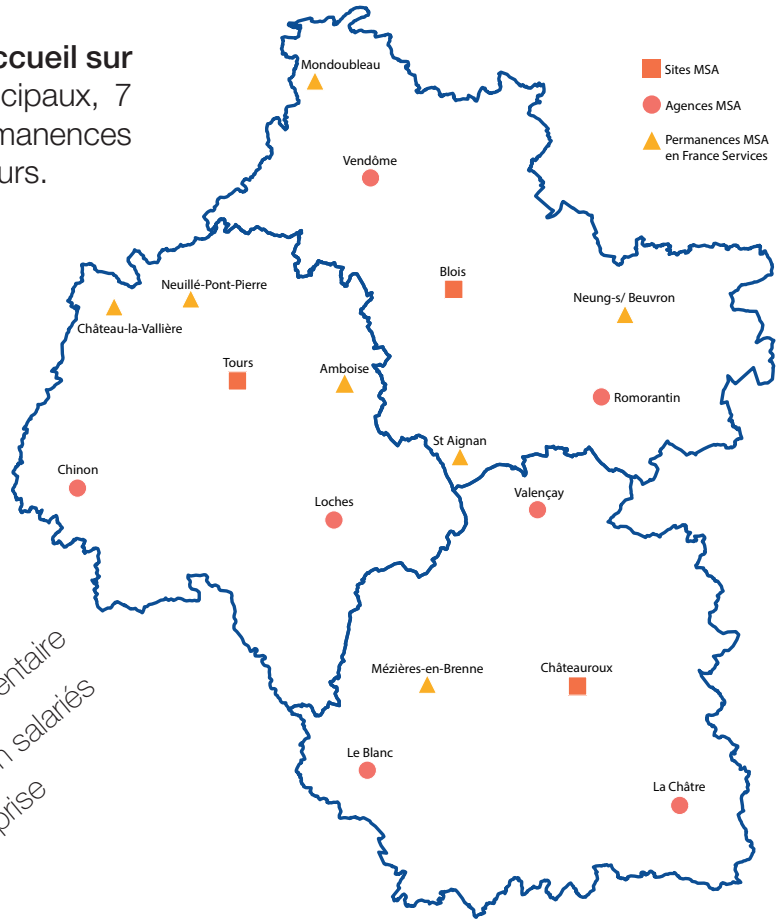
1 637 heures de bénévolat

3 203 participants



Une présence sur 3 départements

La MSA Berry Touraine propose 17 points d'accueil sur l'ensemble de son territoire avec 3 sites principaux, 7 agences MSA dont 2 France Services, et des permanences régulières dans 7 France Services autres opérateurs.



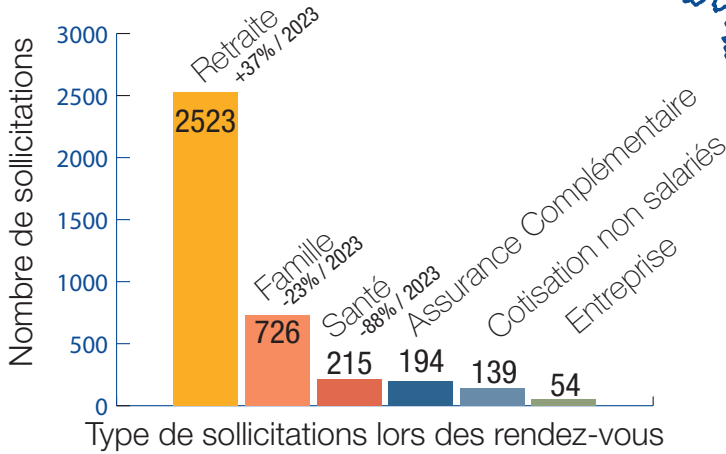
5 680 (+9% / 2023)

personnes accueillies spontanément en 2024.

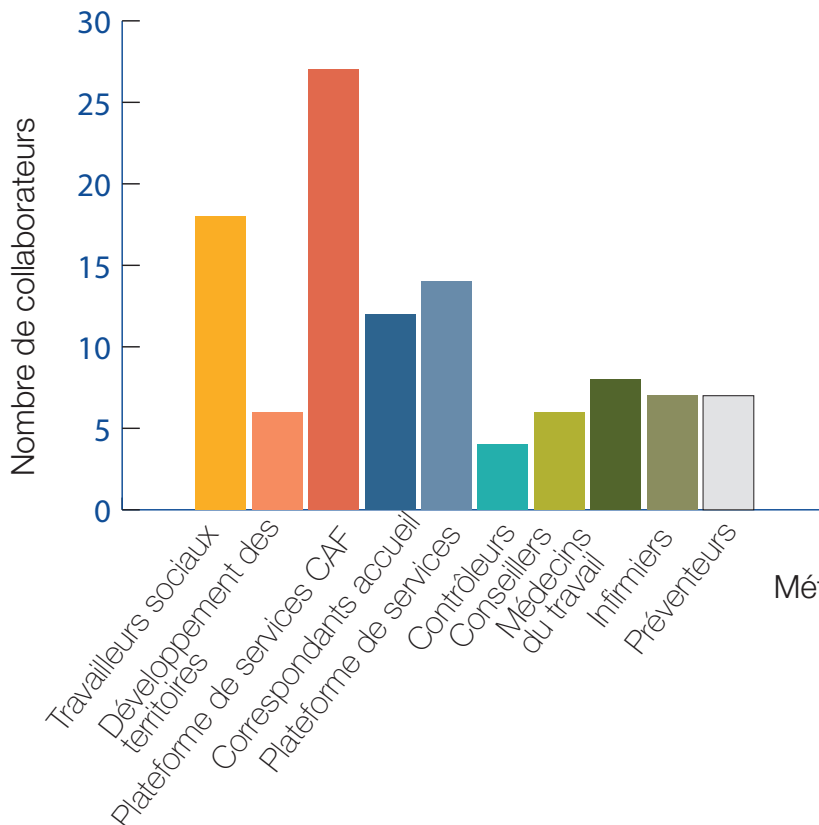


4 037 (+10% / 2023)

personnes reçues sur rendez-vous en présentiel en 2024.



Pour répondre aux divers besoins de ses adhérents, la MSA Berry-Touraine emploie 323 collaborateurs, dont plus de 105 sont directement en contact avec le public.



LES CHIFFRES CLÉS

Les ressortissants actifs



10 131 exploitants (-2% / 2023)



4 960 employeurs de main d'oeuvre (3% / 2023)



22 603 salariés effectif temps plein (0.2% / 2023)

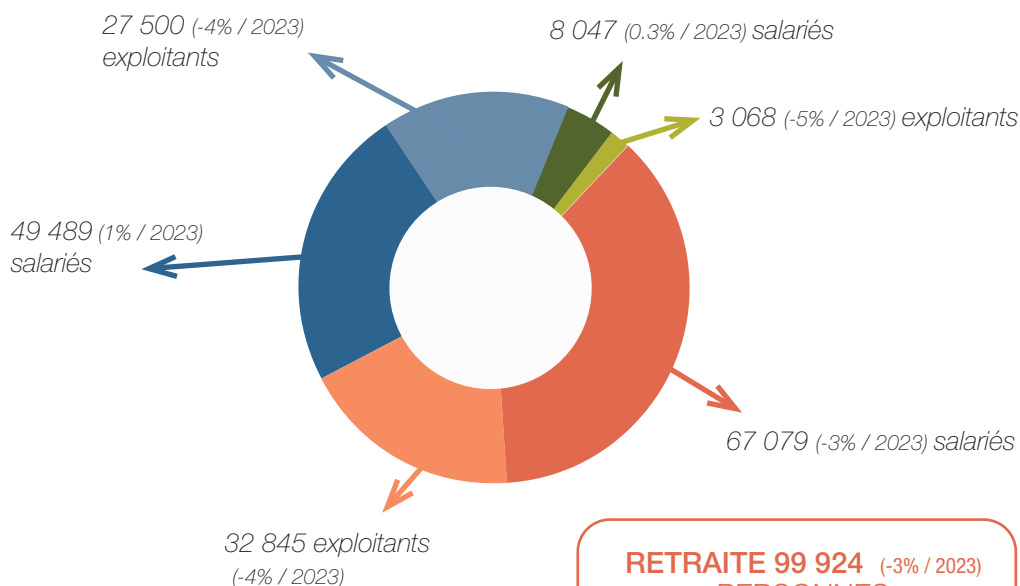


Les bénéficiaires



SANTÉ 76 989 (-1% / 2023)
PERSONNES
PROTÉGÉES

FAMILLE 11 115 (-2% / 2023)
PERSONNES
PROTÉGÉES



RETRAITE 99 924 (-3% / 2023)
PERSONNES
PROTÉGÉES





Montant des prestations →

TOTAL DES PRESTATIONS
662.3 millions d'€

BRANCHE SANTÉ **166.02 millions d'€** (2% / 2023)

BRANCHE RETRAITE **452.54 millions d'€** (4% / 2023)

BRANCHE FAMILLE
43.7 millions d'€ (0% / 2023)



Accidents du travail :
12.7 millions d'€

Invalidité :
8.3 millions d'€

Maladie Maternité :
145.02 millions d'€

Allocation logement :
5.7 millions d'€

Prestation familiales :
20.6 millions d'€

RSA Prime d'activité :
9.6 millions d'€

Allocation Adulte Handicapé :
7.8 millions d'€

Retraite obligatoire :
422.20 millions d'€

Retraite complémentaire obligatoire
30.34 millions d'€

Le volume d'activité →

670.44 Millions d'€

*Prestations versées
dont l'Action Sanitaire et
Sociale et la Prévention des
Risques Professionnels*

301.08 Millions d'€

*Cotisations techniques
+ CSG*



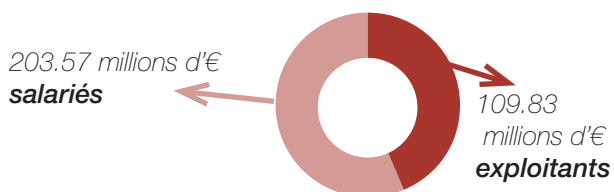
Pour **1€** de cotisations perçues

2.23€ de prestations versées

LE FINANCEMENT →

LES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

313.40 millions d'€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

28.26 millions d'€

dont 27.98 millions d'€
d'allocations de gestion

LES DÉPENSES →

DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT :

26.47 millions d'€

LE COÛT DE GESTION →

COÛT DE GESTION

Le coût de gestion est en baisse.

pour **100€** de prestations versées
2.36€ de charges

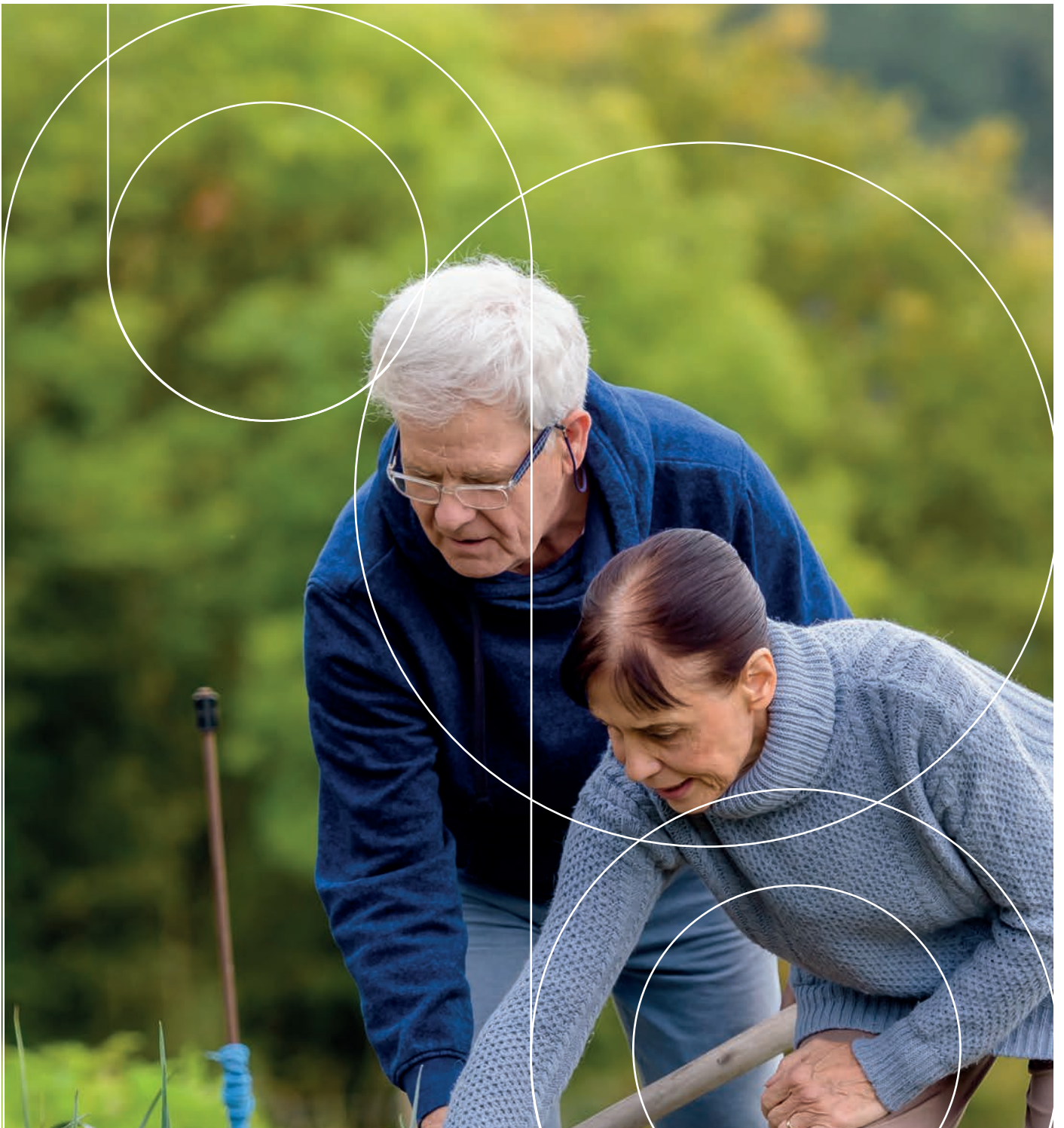
LES EFFECTIFS →

323 salariés à la MSA Berry-Touraine
308.2 équivalents temps plein

SATISFACTION →

Le taux de satisfaction des adhérents **75 %**





GARANTIR

LA PROTECTION SOCIALE



FAMILLE • SOLIDARITÉ • LOGEMENT

Ses missions

Afin de promouvoir le bien-être des familles et de favoriser leur épanouissement, la MSA Berry-Touraine a pour mission d'accompagner les familles à différentes étapes de leur vie en leur offrant un soutien financier significatif. Cela se matérialise par :

- ❖ Le versement des primes à la naissance et à l'adoption ainsi que des aides pour la garde, l'éducation et les loisirs des enfants.
- ❖ L'amélioration des conditions de logement et le cadre de vie des familles en participant aux dépenses liées au logement dans le cadre d'un déménagement, d'une location, d'un achat ou de l'amélioration de leur habitat.
- ❖ Le soutien des assurés en situation de précarité, d'isolement ou de handicap avec les allocations de solidarité et d'insertion ainsi que par le versement des minima sociaux.

En tant qu'interlocuteur privilégié des conseils départementaux pour la gestion et le paiement du Revenu de Solidarité Active, la MSA Berry-Touraine s'engage à être présente pour répondre aux besoins de chacun.



10 973

La population Famille Berry-Touraine a diminué en proportion de 3 % sur la branche salariés par rapport à celle de 2023, et de 5 % sur la branche des non salariés agricoles.



Les faits marquants

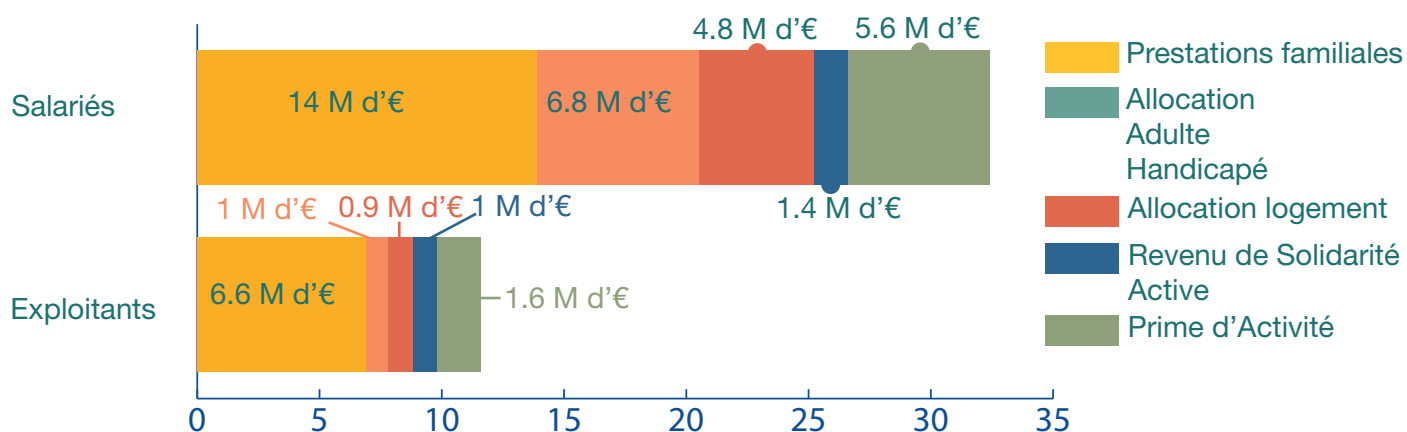


- ❖ **Le Montant Net Social est maintenant affiché sur les bulletins de salaire ainsi que sur les relevés de prestations.** Depuis le 1er février 2024, c'est ce montant qu'il convient de déclarer pour bénéficier de la Prime d'Activité ou du RSA.
- ❖ Certaines prestations familiales ont vu leur activité mutualisée. **Depuis le 29 avril, la MSA Corse gère l'activité de l'ensemble des caisses MSA concernant l'AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale) et les prestations conventionnelles, l'Allocation Journalière eu Proche Aidant (AJPA) depuis le 21 octobre.**
- ❖ La version de maintenance concernant la **Prime d'Activité a permis la résolution de 82 anomalies dans une seule version de produit informatique**, complétée d'évolutions de la réglementation partiellement implémentées.



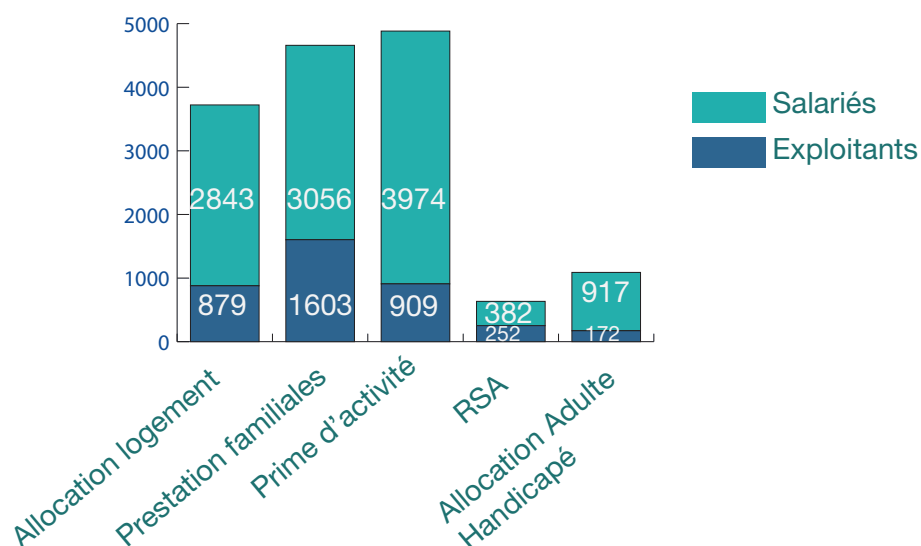
Chiffres clés

Prestations versées en 2024



Montant total de prestations versées
43.7 millions d'euros en 2023

Nombre et répartition des bénéficiaires





RETRAITE



Ses missions

La mission du service retraite est d'assurer l'instruction de toute demande de retraite. Il conduit l'étude des droits et le versement des prestations afférentes à la vieillesse, au veuvage et à la retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés.

La MSA Berry-Touraine prend en charge cette activité pour le compte des ressortissants de la MSA Beauce Cœur de Loire dans le cadre des mutualisations de proximité.

Les prestations versées concernent les droits propres attribués aux non-salariés et aux salariés, mais également les droits de réversion versés au conjoint survivant en cas de décès.

Le service entretient un partenariat étroit avec la CARSAT afin d'optimiser les modalités de traitement des dossiers communs.



6 017

Nouvelles attributions en 2024

(études de droits Propres, Dérivés et ASPA)



Les faits marquants



- ❖ **Poursuite des impacts de la Réforme des retraites** instaurée par la loi 2023-270 du 14 Avril 2023 en termes de revalorisation et majoration.
- ❖ **Revalorisation de la valeur du point de Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO)** au 01/01/2023 à 0,3642 (régularisation réalisée le 9 Mars 2024).

- ❖ **Démarches « Aller Vers » – Campagne de fiabilisation de l'outil INTER-RÉGIMES**

Une action concertée entre tous les régimes contributeurs à l'EIRR, visant à fiabiliser les données inter-régimes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la réforme des retraites, en amont du versement de la Majoration Exceptionnelle (MAJEX).

- ❖ **Mise en paiement de la MAJEX – Vague 2**

Conformément à la LFRSS 2023, une majoration de la pension minimale de base est prévue pour les assurés dont la retraite a débuté avant le 1^{er} septembre 2023 :

■ 100 € brut par mois, soit 1 200 € par an, sous conditions :

→ Majoration intégrale : si la durée cotisée dans le régime est \geq à la durée d'assurance requise pour le taux plein.

→ Majoration partielle : si la durée est inférieure à cette exigence.



❖ Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) – Élargissement de l'accès

Pour les non-salariés agricoles dont la retraite prend effet à compter du 1er janvier 1997 :

Suppression de l'exigence de durée d'assurance tous régimes.

Nouveau critère : bénéficie d'une pension liquidée au taux plein, quelle qu'en soit la raison.

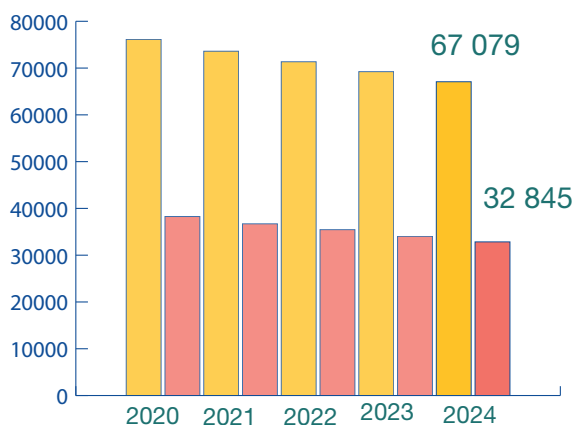
❖ ASPA – Revalorisation du seuil de récupération

À compter du 1^{er} janvier 2024, le seuil de l'actif net de succession à partir duquel l'ASPA est récupérable est porté à 105 300 €.



Chiffres clés

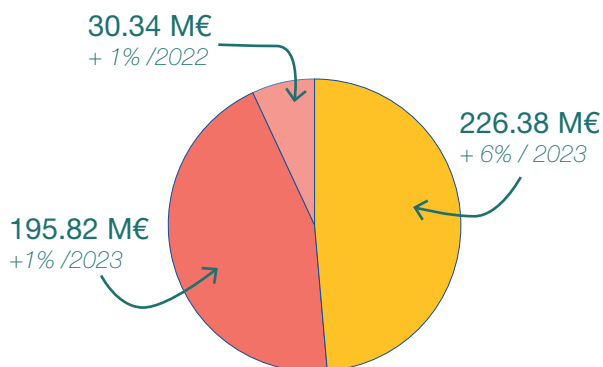
Évolution de la population retraitée



**Bénéficiaires d'une retraite
99 924 en 2024**



Montants des retraites versées



**Montant total des retraites versées
452.54 Millions d'euros
en 2024 (hors RCO)**



COTISATIONS ET RECOUVREMENT



Ses missions

Dans le cadre de ses missions, la MSA s'engage à accompagner et à soutenir les exploitants agricoles et les employeurs de main-d'œuvre à chaque étape de leur parcours professionnel. Elle poursuit les missions suivantes :

- ❖ Affilier les exploitants lors de leur installation. Les accompagner sur leurs droits et leurs obligations au regard de la législation.
- ❖ Affilier les employeurs de main d'œuvre. Les accompagner dans leurs démarches notamment sur choix du support déclaratif et l'accomplissement de leurs formalités d'inscription et de déclaration.
- ❖ Informer les adhérents sur les évolutions législatives impactant les entreprises et exploitants, notamment concernant les taux de cotisations.
- ❖ Calculer les cotisations des non-salariés agricoles et gérer la Déclaration Sociale Nominative (DSN) des entreprises.
- ❖ Recouvrer les cotisations ainsi que les prestations indues par la mise en œuvre d'un recouvrement amiable ou contentieux.
- ❖ Instruire dans le cadre de la Commission de Recours Amiable (CRA) les demandes de remises de majorations de retard, la mise en place d'échéanciers de paiement, les recours individuels, les dossiers de prise en charge de cotisations.



442

nouveaux installés soit une diminution de -8% par rapport à 2023.



Les faits marquants

❖ Le nouveau TESA Simplifié :

Le TESA Simplifié a évolué au 1^{er} janvier 2024, une modernisation nécessaire pour répondre à 3 enjeux :

- Concrétiser la demande de la profession souhaitant la pérennisation du TESA Simplifié
- Intégrer le TESA Simplifié dans l'environnement de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) afin de répondre à l'exigence des pouvoirs publics
- Améliorer la protection sociale des salariés occasionnels



Chiffres clés

Population exploitants

10 131 (-2%)	Chefs d'exploitation
371 (-14%)	Conjoints collaborateurs
55 (+5%)	Aides familiaux

Statuts juridiques

38%	Individuels
22%	EARL
12%	GAEC
28%	Autres sociétés



Régime fiscal des exploitants

85%	Réel
15%	Forfait

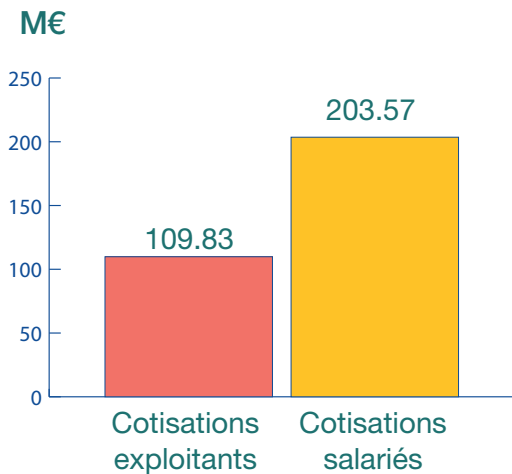
Les employeurs de main d'oeuvre

4 960	Employeurs
4 890	Employeurs en DSN
813	Employeurs en TESA s
537	Employeurs en TESA +

Population salariés

22 603	Effectifs Temps Plein
--------	-----------------------

Sommes collectées



Montant de cotisations et contributions collectées

313.40 Millions d'euros en 2024
(inclus CSG-CRDS)



Le recouvrement des cotisations

800 dossiers

Le nombre de dossiers examinés par la Commission de Recours Amiable a augmenté de 112,20% en 2024 par rapport à 2023.



SANTÉ



Ses missions

Le service santé gère les droits et le versement des prestations assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des assurés salariés et non-salariés agricoles. Il vérifie que les conditions administratives sont réunies avant le versement : remboursements des frais médicaux, des indemnités journalières, des rentes et pensions d'invalidité en cas d'inaptitude au travail.

Le service étudie les demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), assure la gestion de la part complémentaire de mutuelles partenaires et la gestion du système Sesam Vitale. Le service est également chargé du Recours Contre Tiers (RCT), qui permet de récupérer, lorsque la responsabilité du tiers est avérée, le montant des prestations versées auprès de l'assureur de ce tiers.



76 989

personnes protégées en 2024, un chiffre stable par rapport à 2023.



Les faits marquants

❖ Revalorisation des tarifs des consultations médicales

Depuis le 22 décembre 2024, une consultation chez le généraliste coûte 30 €, contre 26,50 € (et 35€ contre 31.50€ pour les enfants de moins de 6 ans).

❖ Participations forfaitaires et franchises médicales – doublement en 2024

Depuis le 31 mars 2024 : les franchises médicales ont doublé (ex : 4€ contre 2€ pour les transports et 1€ par boîte de médicament contre 0.50€) = le plafond annuel reste inchangé : 50€ / an

Depuis le 15 mai 2024 : doublement des Participations Forfaitaires (ex : 2€ par consultation contre 1€) = le plafond annuel reste à 50€/an

NOUVEAU : Depuis Septembre 2024, ces participations doivent être retenues sur les premières prestations versées par la MSA (ex : la retraite, tout le détail est indiqué sur le relevé de compte des adhérents).

❖ Le Recours contre Tiers

Si vous êtes victime d'un accident causé par un tiers, votre déclaration permet à la MSA de récupérer vos frais médicaux auprès de l'assurance du responsable de l'accident.



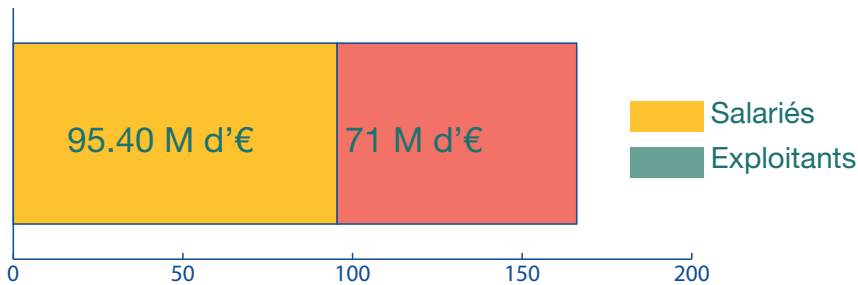
Vous contribuez ainsi à préserver notre système de santé, sans changer ni le montant, ni les délais de vos remboursements.

En 2024 la MSA a récupéré +2 millions d'euros.

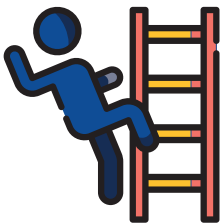


Chiffres clés

Montant des prestations santé versées* en 2024 en millions d'euros



**Soit un total de
166 M d'€**



Nombre de déclarations d'accident du travail et de maladie professionnelle en 2024

1 719 pour les salariés
245 pour les non salariés

Délai moyen de traitement d'une feuille de soins

1 jour

Pour une feuille de soins électronique, via télétransmission par la carte vitale



9.6 jours

Pour une feuille de soins papier

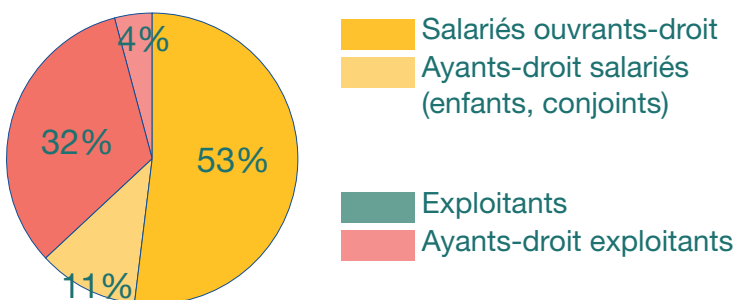
Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

2 449 personnes bénéficient d'une CSS gratuite

890 personnes bénéficient d'une CSS payante



Population droits santé MSA



*Prestations Maladie Maternité exécutées en ville / Prestations Maladie Maternité exécutées en établissement / Prestations légales Invalidité / Prestations légales Décès / Actions de prévention Maladie Maternité / Prestations légales Accidents du Travail et Maladie Professionnelle

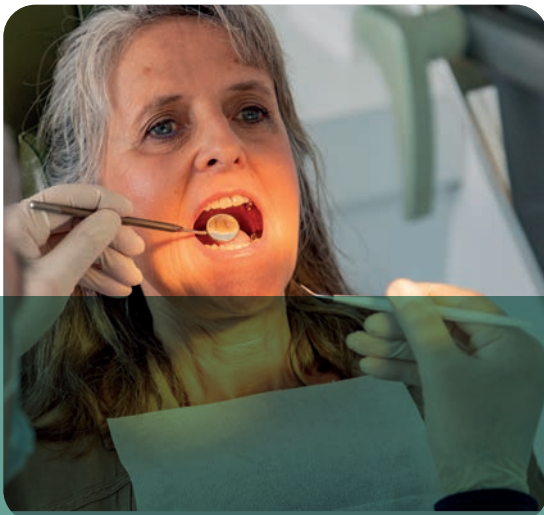
CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE



Ses missions

Le contrôle médical a la responsabilité de donner un avis médical pour l'attribution des prestations versées par l'assurance maladie, maternité, invalidité, l'assurance accident de travail ainsi que la maladie professionnelle. Il s'assure du caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement. Il s'assure également que la délivrance de ces mêmes soins est effectuée en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le contrôle médical et dentaire contribue également à la gestion du risque maladie qui est au cœur de la régulation du système de soins et se décline sous forme de multiples actions destinées à accroître l'efficacité du système de santé et à assurer à la population les meilleurs soins au meilleur coût : actions d'accompagnement des professionnels de santé, actions de pertinence et d'efficacité des soins, actions de prévention, actions de contrôle et de lutte contre la fraude.



1 316

assurés convoqués par les médecins conseils



Les faits marquants

- ❖ Mon Bilan Prévention est un dispositif novateur et ambitieux, permettant à la fois d'agir sur les habitudes et les modes de vie des assurés. L'objectif est de devenir acteur de sa santé. 24592 invitations ont été envoyées à des personnes âgées de 18 à 75 ans en 2024



- ❖ La MSA Berry-Touraine a contribué à la création d'un centre de santé Médecins solidaire sur le territoire de Reuilly (36) en 2024. Commune qui comptabilise plus de 30% de ses habitants sans médecin traitant. En janvier 2025, plus de 500 consultations assurées depuis l'ouverture du centre le 9 décembre 2024.

Les chiffres clés



21 906

avis rendus toutes prestations confondues

8 077

avis médicaux rendus sur les indemnités journalières Maladie, Accidents du Travail et maladies professionnelles

4 973

avis Affection Longue Durée

733

avis dentaires



ASSURER

UN ACCOMPAGNEMENT





AUX PARTICULIERS



La médecine du travail

Le service de santé et sécurité au travail de la MSA Berry-Touraine agit dans le cadre d'une offre socle structurée autour de trois missions essentielles :

- ❖ le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs,
- ❖ la prévention des risques professionnels,
- ❖ la prévention de la désinsertion professionnelle.

S'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (médecins du travail, infirmiers, conseillers en prévention), le service vise à garantir la santé au travail sur l'ensemble du territoire, en adaptant son accompagnement aux réalités agricoles et rurales.

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans la structuration et la professionnalisation du service de santé et sécurité au travail. Après une phase de stabilisation des effectifs amorcée en 2023, le service a poursuivi ses efforts pour renforcer la couverture du territoire, améliorer les délais de rendez-vous et diversifier ses actions de prévention.



Les faits marquants

Le service a engagé une démarche de certification AFNOR, avec un premier audit prévu en 2025. Ce processus qualité a pour objectif d'harmoniser les pratiques, de fiabiliser les protocoles, de garantir un haut niveau de qualité et de renforcer la traçabilité des actions. Il mobilise l'ensemble de l'équipe, ainsi que toutes les fonctions support, dans une logique d'amélioration continue au service des assurés du territoire.



Les chiffres clés

4 656

Établissements suivis

60 199

Salariés suivis

8 547

Visites médicales réalisées

Dont visites déléguées aux IDEST 3 353

892

action en milieu de travail réalisées

51

participations aux instances représentatives du personnel (CSE/CSSCT)



Zoom sur :

RDV avec les Grands Comptes

Les « grands comptes » (c'est-à-dire les entreprises de plus de 50 salariés) présentent des spécificités notables en matière de santé et sécurité au travail (SST) : salariés dans des emplois analogues, CSE et CSSCT, responsables RH et prévention, capacités de reclassement, etc.

Afin d'améliorer et d'harmoniser les pratiques professionnelles en matière de SST, une rencontre a été proposée le 12 décembre à Blois entre les représentants de ces entreprises et les professionnels du service. La conférence, ainsi que les échanges qui ont suivi, ont été jugés fructueux. L'expérience mérite donc d'être renouvelée, en visant une participation encore plus large.



La prévention santé

La MSA mène des actions pour donner à chacun les moyens de devenir acteur de sa santé. Celles-ci visent en priorité à prévenir, dépister et promouvoir des comportements favorables à la santé tout au long de la vie et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins.

La réussite de ces projets est possible grâce aux partenariats engagés avec l'ARS, les CPAM, des MFR, des lycées agricoles et les associations locales, notamment : l'ASEPT, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, Oppelia VRS 41, L'APLEAT-ACEP, ...



144 élèves de MFR ou lycées agricoles ont bénéficié des programmes de prévention des addictions Cap COLIBRI ou TABADO

461 personnes éloignées du parcours de soin ont bénéficié d'un bilan de santé spécifique

35 % des enfants et jeunes de 3 à 24 ans ont bénéficié d'un examen de prévention bucco-dentaire

13 % des participants au dispositif Instants Santé réintègrent le parcours de santé



54.5 % des femmes ciblées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein

62 assurés ont participé à un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac



52.1% des femmes invitées ont participé au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Des actions de prévention santé à toutes les étapes de la vie

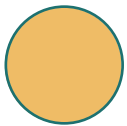


917 seniors ont pris part à une action collective de prévention adaptée



44.4% des adhérents âgés de 50 à 74 ans ont participé au dépistage du cancer colorectal

37.1 % des assurés en ALD et 57.4 % pour les 65 ans et plus ont été vaccinés contre la grippe



L'Action Sanitaire et Sociale

Par son accompagnement individuel ou collectif et ses aides financières, l'action sanitaire et sociale vise à permettre à la population agricole de mieux vivre sur les territoires ruraux. Elle adapte ses actions aux besoins des ressortissants.

Le public accompagné et les axes d'intervention :

Les salariés et les exploitants, actifs ou retraités, avec des problèmes de santé :

01 La famille et les jeunes : accompagner les familles dans leur parcours de vie / favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux / contribuer à un cadre de vie adapté aux besoins des familles.

Le service social de la MSA Berry-Touraine :

❖ **16 travailleurs sociaux** répartis sur les 3 départements assurent un accompagnement individuel et proposent des actions collectives.

❖ Depuis 2022, **un travailleur social est spécialisé dans la prise en charge des situations de mal-être.**

❖ **Une équipe administrative assure l'étude et la mise en paiement des prestations extralégales.**

2024

2 652 021 €

ont été consacrés à l'accompagnement individuel

227 996 €

ont été consacrés à l'action collective et les subventions



Stand ferme expo

02

Les actifs fragilisés : accompagner les personnes fragilisées / prévenir la désinsertion professionnelle des actifs / promouvoir l'insertion par l'activité économique / prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles.

03

Les seniors : lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité / favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte de l'autonomie des plus fragiles.



ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement individuel

❖ **8 062 interventions sociales** sur l'année pour **2436 situations accompagnées** par les Travailleurs Sociaux.

❖ **14 025 paiements** pour 37 prestations extralégales pour **3 037 bénéficiaires.**

❖ 341 dossiers étudiés par les administrateurs au cours des 10 CRASS.

❖ Accompagnement des adhérents dans leurs parcours de vie : «je me sépare» et «j'ai perdu un proche» ...

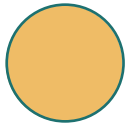
L'accompagnement collectif

❖ **6 actions collectives organisées sur le territoire Berry-Touraine pour 70 participants.**

❖ 13 jeunes sont partis avec My Colo.

❖ 31 personnes bénéficiaires du séjour vacances.

❖ La présence sur des forums et sur ferme expo.



2024, des accompagnements spécifiques pour le travail social

PROGRAMME DECLIC

Programme de prévention santé / social pour les personnes en situation de précarité. **60 personnes ont bénéficié d'un accompagnement spécifique.**



PROGRAMME PDP-MEE

La **prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi** est un axe fort de l'accompagnement social. Elle se décline en MSA Berry-Touraine par une offre de services, telle que la mise à disposition des travailleurs sociaux auprès des personnes en arrêt de travail de plus de 30 jours, et par un accompagnement avec les services médicaux, Santé Sécurité au Travail MSA et les partenaires du territoire.



L'AIDE AU REPIT

Un accompagnement spécifique est proposé aux assurés **qui ont besoin de répit.**

Les chiffres clés

205

signalements de mal être

184

assurés concernés par l'aide au répit

707

secours et/ou aides coup de pouce attribués

2 080

enfants concernés par l'aide aux vacances et aux loisirs

1 357

bénéficiaires d'au moins une prestation vieillesse

1 263

bénéficiaires d'au moins une prestation famille

510

bénéficiaires d'au moins une prestation santé



Zoom sur l'animation du Réseau Sentinelles

Le réseau Sentinelles Agricoles en région Centre, coanimé par la MSA Berry-Touraine et la MSA Beauce Cœur de Loire, a été lancé en juin 2024. Il s'organise chaque année autour de plusieurs temps forts : deux newsletters, deux webinaires, deux sessions de supervision, ainsi qu'une rencontre annuelle en présentiel.

Ce dispositif vise à maintenir une dynamique collective entre les Sentinelles : renforcer les liens, approfondir les connaissances sur le mal-être en milieu agricole, et favoriser les échanges autour des situations rencontrées sur le terrain.

Première rencontre annuelle des Sentinelles : le 17 septembre 2024 à Orléans

Cette première rencontre a réuni 33 personnes. Animée par la référente du Plan Mal être de la MSA Berry-Touraine et en présence d'un psychologue clinicien.



MSA santé famille retraite services
L'essentiel plus encore

RÉSEAU SENTINELLES

ERRATUM : notre lien vers la visioconférence du 5 juillet a été modifié, merci de bien vouloir prendre en compte le nouveau lien.

[Lien vers la visio du 5 juillet 2024](#)

Pour le lancement de notre newsletter du réseau sentinelles, nous tenions à vous remercier pour votre mobilisation sur ce sujet si important qu'est la prévention du mal-être en agriculture.

En ayant participé à la journée de formation et adhéré au réseau de sentinelles, vous allez pouvoir bénéficier d'apports de connaissances sur le sujet et de temps collectifs afin de vous épauler lorsque vous êtes face à des situations de mal-être.

Les formations

Bilan des formations

Les formations ont débuté en juin 2023, depuis, beaucoup de personnes ont pu être formées. Voici un petit bilan de l'année 2023 :



AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES



La prévention des risques professionnels

Sa mission : développer la culture de prévention.

Les conseillers en prévention assurent des missions de diagnostic, de conseil et d'accompagnement auprès des salariés et non salariés agricoles. Ils contribuent à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des adhérents.



130

Diagnosics de prévention



Une année d'action

- ❖ Suivi du Plan Santé Sécurité au Travail 2021-2025 avec la réalisation de 362 actions.
- ❖ 55 entreprises agricoles ont bénéficié des aides financières AFSA/AFSE pour un montant total de 140 373€.



Les chiffres clés

75

Accompagnements et suivi de projet

22

Enquêtes accidents du travail et maladies professionnelles

25

Participations aux CSE/ CSSCT

44

Evaluations des risques professionnels



Actions de formation

- ❖ Affilage/affûtage
- ❖ Contention bovine
- ❖ Tronçonneuse
- ❖ Bruit
- ❖ Document unique

- ❖ Risque chimique
- ❖ Chute en hauteur
- ❖ Intervenir en espace confinés

- ❖ PRAP
- ❖ Gestes et postures
 - ❖ Secourisme
 - ❖ Ergonomie au poste de travail

- ❖ Maitre de stage et d'apprentissage
- ❖ Chasse aux risques

**48 actions
667 salariés,
exploitants,
élèves formés**

✓ Zoom sur :

Conduire un quad en sécurité

Maîtriser la conduite d'un quad est indispensable, notamment dans les exploitations agricoles où les terrains accidentés augmentent le risque de retournement. **Une journée de sensibilisation a été organisée en novembre 2024 à BARAIZE (36), en présence des délégués de l'échelon local, pour rappeler la réglementation en vigueur et mettre l'accent sur les bonnes pratiques à adopter** afin de réduire les risques d'accidents. Six exploitants et cinq salariés agricoles ont pris part à cette journée.

Je capte, je ventile, je détecte ! : une sensibilisation réussie autour du CO2

Dans le cadre de sa démarche de prévention, le pôle Prévention des Risques Professionnels a organisé en novembre 2024 une journée de sensibilisation sur le dioxyde de carbone (CO2) à Chinon (37). Particulièrement omniprésent dans les caves viticoles notamment lors des phases de vinification et de nettoyage, le CO2 constitue un danger souvent sous-estimé.

Placée sous le slogan « Je capte, je ventile, je détecte », cette journée avait pour objectif de renforcer les connaissances des viticulteurs sur les risques liés à une mauvaise aération des espaces clos et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de captation, de ventilation et de détection du CO2.

39 participants ont pris part à des ateliers pratiques et à des démonstrations d'équipements.

Cette journée s'inscrit pleinement dans les engagements du service Santé Sécurité au Travail.



Challenge Jardins Espaces Verts à la Saussaye, situé à Sours (28)

La MSA Berry-Touraine et la MSA Beauce Cœur de Loire se sont associées pour organiser la 3^{ème} édition du Challenge jardins et espaces verts. 10 établissements scolaires agricoles de la région Centre-Val de Loire se sont réunis pour participer à cette compétition mêlant épreuves pratiques et théoriques.

Le programme des épreuves pour les 30 élèves :

- ❖ Questionnaire sécurité,
- ❖ Reconnaissance de 25 essences.
- ❖ Débroussaillage avec affûtage et changement de lanceur
- ❖ Taille de haies
- ❖ Affûtage lame de tronçonneuse
- ❖ Chargement / déchargement d'un camion
- ❖ Chasse aux risques en atelier
- ❖ Secourisme

La remise des prix a récompensé les 3 meilleures équipes :

- ❖ Lycée de la Mouillière – Orléans (45) : 2000€
- ❖ Lycée de Fondettes (37) : 1000€
- ❖ Lycée de la Saussaye Chartres (28) : 500€

Un rendez-vous à renouveler, selon les participants !





AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES



Aide crise agricole

❖ Un crédit du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA

Celui-ci a permis la prise en charge en 2024 de cotisations personnelles et salariales à hauteur de 930 000€. **614 adhérents en ont bénéficié.**

Des aides pour les entreprises en cas de difficultés de paiement

La MSA a mis en place des solutions pour soutenir et accompagner les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole.

Ainsi, des échéanciers de paiement peuvent être mis en place.



En cas de difficulté, et sous certaines conditions, une remise totale ou partielle des majorations et pénalités de retard peut être accordée. La demande est étudiée par la Commission de Recours Amiable (CRA) ou par le directeur en fonction du montant des majorations de retard pour lesquelles la remise est sollicitée.

🔍 Les chiffres clés

En 2024 :

- ❖ **509 échéanciers de paiement de plus de 3 mois ont été accordés,**
- ❖ **87% pour des cotisations personnelles, pour un montant de 4 910 797 €.**

Nombre de bénéficiaires d'une remise de majorations de retard :

- ❖ **554 exploitants agricoles pour un montant de 303 548 €,**
- ❖ **246 employeurs de main d'œuvre pour un montant de 147 018 €.**



L'Offre de services aux Entreprises

Une offre de services à destination des entreprises Grands Comptes, des entreprises de moins de 50 salariés et des employeurs de main-d'œuvre a été déployée en 2024.



Les chiffres clés

- ❖ **6 RDV avec les Grands Comptes**
- ❖ **1 webinaire sur les droits retraite**
- ❖ **2 webinaraires sur la DSN et fiabilisation des données déclarées**
- ❖ **1 webinaire sur l'Offre du service Santé, Sécurité au Travail**
- ❖ **2 webinaraires sur le Nouveau TESA Simplifié**
- ❖ **1 rencontre avec la profession sur les démarches en tant qu'employeurs** (droit du travail et démarches MSA, dont TESA simplifié)

La MSA Berry-Touraine met à disposition des employeurs de main d'œuvre les replay des webinaraires sur sa chaîne youtube : <http://www.youtube.com/@MSABerry-Touraine>



Le Conseil en entreprise

997 entreprises rencontrées en 2024 (contre 1 310 en 2023 soit - 24 %) par les 6 conseillers du service pour enregistrer leurs affiliations ou modifier leurs statuts.

Les conseillers :

- ❖ assistent les futurs chefs d'entreprise dans leur démarche de création,
- ❖ effectuent un suivi particulier des créations de société,
- ❖ orientent et informent les adhérents et les chefs d'entreprises sur la protection sociale,
- ❖ aident les adhérents dans leurs démarches,
- ❖ animent des réunions d'information.

5 actions "aller vers" déployées sur l'ensemble du réseau

Le Réseau des Employeurs a défini cinq actions prioritaires à déployer pour renforcer la communication et l'accompagnement des Non-Salariés Agricoles (NSA) à différents moments clés de leur parcours. Ces actions visent à mieux informer, accompagner et sécuriser les assurés à travers une approche proactive et ciblée.



Action 1 : Campagne de communication auprès des élus

Objectif : promouvoir les dispositifs et droits des assurés via les élus.

Résultat : Action réalisée à 100 %.



Action 2 : L'installation

Objectif : Informer et orienter les nouveaux installés dès la création de leur activité.

Résultats :

- Tous les nouveaux installés ont reçu un appel d'un Conseiller pour une aide à l'affiliation,
- 312 NSA orientés vers le dispositif « Parcours d'attentionné », assuré par un agent d'accueil.



Action 3 : L'arrivée d'un enfant

Objectif : Soutenir les futurs parents Non Salariés Agricoles dans leurs démarches.

Résultats :

- Contact systématique des futures mamans.
- Envoi de messages ciblés.
- 25 adhérentes concernées en 2024.



Action 4 : Le départ à la retraite

Objectif : Préparer et accompagner les Non Salariés Agricoles à la retraite

Résultats :

- 731 Non Salariés Agricoles contactés.
- 52 rendez-vous réalisés.



Action 5 : Accompagner les Non Salariés Agricoles dès les premiers signes de difficulté

Objectif : Intervenir en amont pour prévenir les situations de rupture.

Résultats : 260 primo débiteurs ont été identifiés et contactés rapidement pour une intervention précoce face aux premiers signes de difficulté.



AGIR

POUR LES TERRITOIRES





La MSA Berry-Touraine mobilise l'ingénierie sociale territoriale, l'engagement de ses délégués élus tous les cinq ans, et une offre de services enrichie au fil du temps, afin de renforcer son action au service des territoires et des populations agricoles.

Auprès des partenaires : auprès des familles et des jeunes

La MSA a pu poursuivre son engagement en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité en finançant **73 projets sur les territoires en 2024 avec le déploiement du dispositif « Grandir en Milieu rural »** sur les thèmes de l'aide à la mobilité, de la citoyenneté ou de création de services et structures d'accueil des jeunes enfants.

De plus, en 2024, 12 projets de jeunes ruraux ont été soutenus dans le cadre du dispositif « Appel à Projets Jeunes ».

Avec les partenaires, auprès des seniors

Dans le cadre de sa politique du Bien Vieillir, la MSA soutient des partenaires et leurs actions :

- ❖ **917 seniors ont bénéficié des actions de prévention de l'autonomie** réalisées par l'ASEPT Centre-Val de Loire (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).
- ❖ **529 ont participé à « Ma retraite, J'en Profite »**, action de prévention organisée par l'ASEPT Centre-Val de Loire et portée par les Caisses de retraite en inter-régimes.

La MSA soutient et accompagne également un réseau de 16 MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) sur le territoire Berry-Touraine. En 2024, la MSA a lancé une campagne d'évaluation auprès de ces résidences seniors garantissant un accueil de qualité.



Les chiffres clés

48

subventions octroyées aux partenaires pour un montant global de 134 500€

2 centres sociaux et **7** espaces de vie sociale et **1** Fédération Régionale des Centres Sociaux accompagnés en soutien à l'animation de la vie sociale

35

Relais Petite Enfance accompagnés

12

projets de jeunes soutenus via l'Appel à Projets Jeunes

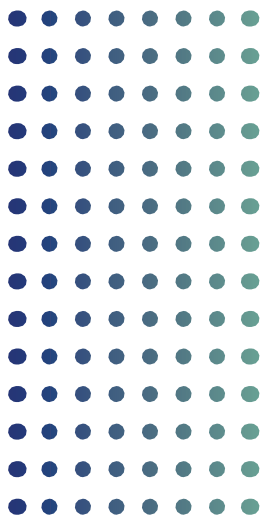


73

dossiers pour 491 191€ pour Grandir en Milieu Rural



Le dispositif Grandir en Milieu Rural de la MSA a permis de soutenir 73 projets sur les territoires ruraux des trois départements – quelques exemples :



INDRE

**SAT Atout Brenne
" Les p'tits sacs adaptés "**

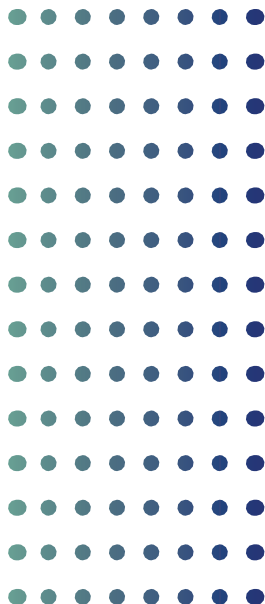
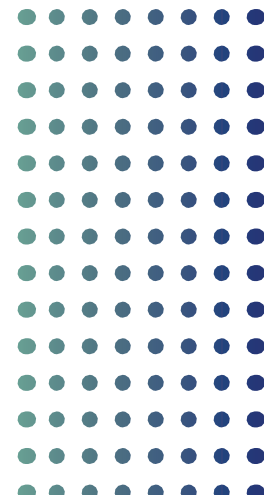
L'ESAT « Atout Brenne » réalise la conception de 4 petits sacs composés d'outils adaptés aux besoins spécifiques d'enfants porteurs de Handicap (matériel pédagogique et éducatif de structuration comme des emplois du temps visuels mais aussi du matériel sensoriel, des livres, ...) qui seront disponibles par emprunt pour les aidants (1 Sac Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) / 1 sac Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) / 1 sac Troubles du Développement Intellectuel (TDI) / 1 sac gestion des émotions. La MSA Berry-Touraine soutient cette action à hauteur de 3 505€.



INDRE-ET-LOIRE

**Ligue de l'enseignement d'Indre et Loire
"La Quinzaine du livre jeunesse "**

L'action consiste à amener le livre directement dans les structures que fréquentent les enfants, les jeunes ou encore les habitants et leur proposer un temps avec des activités ludiques, des rencontres, des spectacles, dans l'objectif de redynamiser l'attrait pour la lecture. Cette action se déroulera durant 9 semaines. La MSA Berry-Touraine accompagne le projet à hauteur de 8 000€.



LOIR-ET-CHER

**Tout P'tits 41
"Maison des 1000 premiers jours "**

L'association Tout p'tits 41 assure le fonctionnement de la Maison des 1000 premiers jours - structure qui œuvre sur le champ du soutien à la parentalité qui se veut relais d'informations pour futurs parents, parents ou toute personne ayant un lien avec l'enfant. L'association met également en place divers ateliers collectifs et permanences pour répondre aux besoins des parents. La MSA Berry-Touraine, associée à l'ARS et la CAF, soutient et accompagne ce projet à hauteur de 12000€.



L'animation du réseau des élus

L'année 2024 a permis à la vie mutualiste de poursuivre sa dynamique avec plusieurs temps forts organisés :

- ❖ 2 réunions des Présidents des Échelons Locaux ont permis des échanges de pratiques, effectuer un suivi régulier des informations législatives et de l'actualité MSA.
- ❖ Les réunions des 16 échelons locaux pour la préparation des actions ont eu lieu en juin 2024. Elles ont réuni 66 élus, soit 15% de participants (23% en 2023).
- ❖ Les réunions des 16 échelons locaux pour la préparation des élections 2025 ont eu lieu en novembre 2024. Elles ont réuni 66 élus, soit 15% de participants (22% en 2023).
- ❖ L'Assemblée Générale du 12 Avril 2024 à Sorigny (37) a rassemblé 115 élus, soit 39% de participants et 50% d'Élus présents et représentés.
- ❖ 22 élus ont pu bénéficier de deux formations proposées par la Caisse Centrale afin de les accompagner dans leur rôle de représentant de la MSA.

Zoom sur 6 actions

INDRE

Colo Tour de l'Indre



Chacune des étapes du Colo'Tour permet d'inviter les assurés au plus près de chez eux, à participer à un parcours santé prévention (vue, audition, cardiovasculaire, glycémie, dépistages,) ainsi qu'un forum d'informations animés par des professionnels de santé et acteurs du territoire. Les thèmes : alimentation, activité sportive, bien-être, par la marche, le vélo, la culture-santé, la méditation, Du 19 au 23 mars 2024, 550 participants se sont pris au jeu.

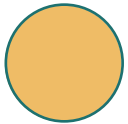


Seinement Femmes !!



Le 1er octobre 2024, les élus de l'échelon Champagne-Boischaut ont rassemblé 217 participants lors d'un forum santé dédié au bien-être des femmes. L'événement a permis au public de s'informer, d'échanger et de bénéficier d'un espace bien-être animé par des professionnels : ostéopathe, esthéticienne, masseur, diététicien, et stands de dépistage.





INDRE-ET-LOIRE

Théâtre débat « Engagement et solidarité »



Le 9 février 2023, les élus des échelons locaux Tours Agglo et Chinon Ste Maure de Touraine ont réuni 120 participants lors d'un théâtre forum à Azay-le-Rideau animé par la compagnie « La Clef » sur le thème du harcèlement scolaire.

Cette action de prévention a permis aux jeunes d'identifier les comportements de harcèlement et de cyberharcèlement et de connaître les démarches à suivre en cas de détection de situation de ce type.



« Transmission, Installation : Différences

Générationnelles pour mieux coopérer »



Le 22 février 2024, 25 participants ont assisté à une conférence, suivie de la visite d'une exploitation et d'un retour d'expérience sur l'organisation du travail en ferme collective. Cette action visait à mieux comprendre les caractéristiques générationnelles : visions, valeurs et attentes autour du travail.



LOIR-ET-CHER

Conférence « Bien dans son assiette, actif au quotidien »



Souhaitant promouvoir la prévention en santé, les élus de l'échelon Beauce Val de Cisse ont organisé sur leur territoire l'action « Bien dans son assiette, actif au quotidien ». Cette initiative a réuni 46 participants autour d'une conférence interactive, mettant en lumière l'importance d'une alimentation équilibrée associée à une activité physique adaptée au mode de vie de chacun.



« Une journée à la ferme pour prendre soin de moi »



Le 9 décembre 2024, 12 participants ont assisté à une journée de sensibilisation dédiée à l'alimentation durable et à la santé des seniors. Au programme : visite d'un laboratoire bovin, dégustation de produits locaux, ateliers nutrition et Activité Physique Adaptée (APA). La journée s'est terminée par un échange sur les bienfaits d'une alimentation saine et locale et l'importance d'une activité physique adaptée pour préserver autonomie et qualité de vie.





La relation de services

La MSA Berry-Touraine poursuit sa politique d'accueil orientée vers la proximité avec l'ouverture d'un 17^{ème} point d'accueil, dans la France Services d'Amboise.

Elle lance également un dispositif de rendez-vous en visioconférence, destiné aux adhérents, accessible via les France Services partenaires. Les conseillers disposent d'un lien de connexion dédié, leur permettant de prendre rendez-vous de manière autonome.

Plus généralement, l'ensemble des sollicitations sur tous les canaux (mails, téléphone, rendez-vous) est une nouvelle fois en hausse et traduit un besoin d'information et de suivi du dossier.



Les chiffres clés



123 792 +5% / 2023
Appels entrants



34 444 +7% / 2023
des messages par internet



9 717 +10% / 2023
adhérents reçus sur site et en agences



65.3% +2% / 2023
des démarches adhérents sont dématérialisées



16
points d'accueils



49 003 +62% / 2023
visiteurs sur WEMAP

France Services Chinon



La MSA Berry-Touraine s'est engagée, en partenariat avec la Sous-Préfecture de Chinon, dans un projet de création d'une France Services afin de faciliter les démarches numériques des usagers du territoire et leur accès aux droits des partenaires nationaux.

Campagne Rendez-vous Retraite



En partenariat avec la CNAV et l'AGIRC-ARRCO, la MSA a participé aux Rendez-Vous de la Retraite. Des créneaux dédiés à nos assurés proches de la retraite ont ainsi été proposés lors des semaines du 23 au 29 mars et du 7 au 13 octobre. Plus de 350 assurés ont été reçus.



Les services numériques

La MSA Berry-Touraine encourage activement l'usage des services en ligne par les particuliers et les professionnels, facilitant ainsi des démarches immédiates et sécurisées directement depuis leur espace privé. En 2024, plus de 84 702 adhérents étaient abonnés à leur espace personnel, soit une progression de 5.15 % par rapport à 2023.



1 307 590 +62% / 2023
visites du site internet MSA
Berry-Touraine



202 078 +5% / 2023
connexions à l'appli mobile
Ma MSA&Moi



Partenariat avec les France services

Des permanences MSA sont assurées par les agents d'accueil dans 7 France Services réparties sur tout le territoire. Ces permanences répondent aux besoins des adhérents et affirment la place essentielle de la MSA auprès des partenaires locaux engagés dans l'accès aux droits de proximité.



**France
services**



Plateau MSA CAF

Le plateau MSA/CAF de Châteauroux, créé en février 2020, prend en charge des appels téléphoniques de la Branche famille du régime général, permettant ainsi de répondre à des demandes simples des usagers pour le compte d'une dizaine de CAF.

Le nombre d'appels est défini et réparti journalièrement entre les 4 plateaux MSA (Auvergne, Armorique, Languedoc et Berry-Touraine). Selon le flux présenté, les Conseillers Service aux Usagers (CSU) répondent également à des sollicitations par mails. Depuis 2022, la MSA Berry-Touraine est pilote en qualité de représentante de la MSA et a la charge du suivi opérationnel du dispositif.



Les faits marquants

Une année marquée par l'atteinte de l'objectif de prise en charge des flux au titre du dispositif recentré depuis 2024 sur 4 plateaux.

- ❖ Près de 100 000 appels et mails traités en moyenne par mois dans le dispositif.
- ❖ En Berry-Touraine : 27 CSU attendus en prise d'appel par jour.

326 919
appels traités sur le
plateau
Berry-Touraine

28 626
mails pris en charge sur
le plateau
Berry -Touraine



Organisation de soins

La MSA est impliquée depuis plusieurs années dans l'amélioration de l'accessibilité aux soins, particulièrement dans les territoires ruraux : elle participe à la lutte contre les déserts médicaux, en partenariat et collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie, les collectivités territoriales et les représentants des professionnels de santé.

La MSA Berry-Touraine propose un accompagnement personnalisé, individualisé et gratuit sur l'ensemble du territoire à la constitution de Structures d'Exercice Coordonné (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - CPTS, Maisons de Santé Pluridisciplinaires – MSP, Centres de Santé – CDS, Equipes de Soins Primaires – ESP...) à chaque étape de leur construction.

Pour ce faire, elle met à disposition, pour les professionnels de santé, porteurs de projet lors de la création de Structures d'Exercice Coordonné, une Chargée de Développement Territorial en Santé (CDTS) pour les accompagner :

- ❖ En amont du projet, la CDTS prend contact avec les acteurs et participe à l'organisation du projet. Elle contribue à la réalisation d'un état des lieux et à la construction du projet de santé.
- ❖ En aval, elle communique sur le projet, accompagne les professionnels de santé et suit la mise en œuvre.

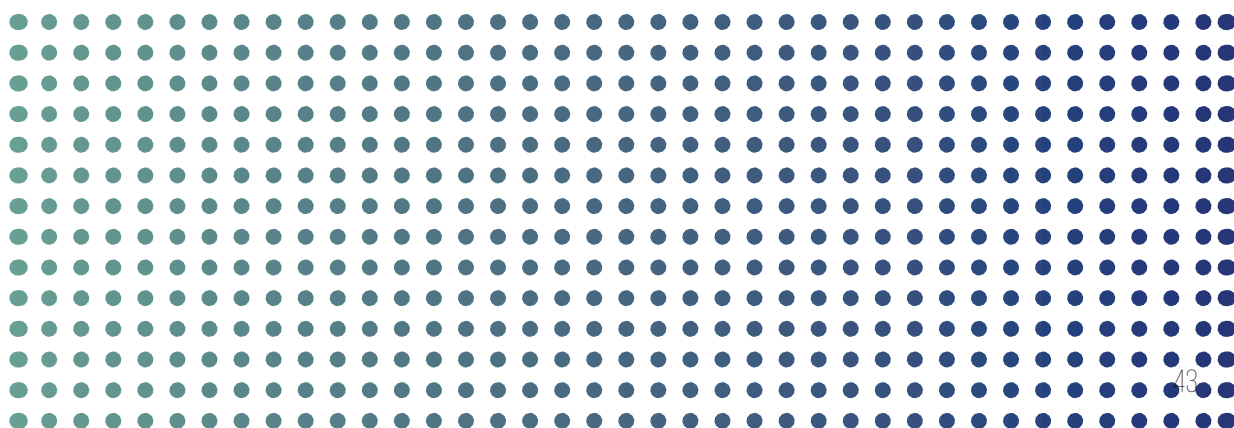
En fonction des besoins définis par les porteurs de projet, la MSA peut apporter :

Un soutien technique en ingénierie de projet :

- ❖ Apport d'outils et d'éléments de méthode (données statistiques, aide au diagnostic territorial, guides méthodologiques, statut juridique...), fiche-action et document type....,
- ❖ Aide au montage des projets de la lettre d'intention à l'adhésion : rencontres avec les équipes, aide à la rédaction du projet de santé...

Une aide logistique et juridique :

- ❖ Organisation des réunions de travail entre professionnels de santé,
- ❖ Lien avec et entre les porteurs du projet et les autres institutions (ARS, CPAM, URPS, collectivités, établissements de santé,...)
- ❖ Communication...





ÊTRE

UN ACTEUR RESPONSABLE





La Lutte Contre la Fraude

La Lutte Contre la Fraude (LCF) et la détection du travail dissimulé font partie intégrante des missions de la MSA Berry-Touraine.

Il s'agit, au travers les dispositifs en place, de garantir aux assurés l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre tout en veillant au respect de la réglementation.

Une fois par trimestre un Comité de Lutte contre la Fraude dont l'objet est d'examiner les dossiers détectés par les services se réunit. La participation de la caisse aux comités départementaux et aux réunions régionales permet de renforcer la performance des actions.

Au titre également du pilotage du dispositif, un plan local annuel de Lutte Contre la Fraude est établi. Il intègre notamment l'exploitation de l'ensemble des requêtes institutionnelles LCF obligatoires ainsi que des requêtes locales. L'instruction des signalements est également une des missions du service.

En 2024, la MSA Berry-Touraine a qualifié 59 dossiers de frauduleux. Au total, le préjudice financier détecté s'élève à 294102 € et a permis d'éviter un préjudice de 100558 € de fraude aux prestations.

1 367 053 €

montant des redressements au titre du travail dissimulé

La vérification comptable

Dans le cadre du contrôle interne, il doit être vérifié annuellement un quota de dossiers de prestations et cotisations. Les résultats permettent de certifier les comptes au niveau national par les commissaires aux comptes et au niveau local de vérifier l'exactitude des prestations et des cotisations pour s'assurer que le paiement ou l'encaissement est exact.

Le service vérification comptable contrôle un échantillon de tous les dossiers de toutes les législations, santé, famille, retraite, action sanitaire et sociale et cotisations. Ce contrôle est effectué après les paiements.

La maîtrise des risques

Le dispositif de contrôle interne permet une maîtrise raisonnable de l'ensemble des processus mis en œuvre par l'entreprise. Il intègre les actions de maîtrise des risques et les axes de contrôle interne définis en matière de prestations, de recouvrement de cotisations et de sécurité des habilitations informatiques. Il s'agit de veiller à l'exactitude des montants versés ou appelés, lutter contre la fraude, sécuriser les systèmes d'informations, garantir la continuité d'activité, le tout dans un objectif de qualité de service.

- ❖ **313 processus sont étudiés pour analyser les risques financiers**, réglementaires, de fraudes internes et externes.
- ❖ **7 547 contrôles relevant d'Actions de Contrôle Interne (ACI)** définies nationalement ont été réalisés. 491 anomalies **dont 167 avec incidence financière** ont été relevées, pour un montant de 119 171 €.
- ❖ 3 854 contrôles relevant d'ACI localement définis ont été réalisés pour s'assurer du bon droit à la bonne personne.

4752 contrôles ont été effectués en 2024

230 anomalies ont été détectées dont 100 avec incidence financière pour un montant de 11 376 €



L'activité contrôle

Le service Contrôle, composé en 2024 de cinq agents agréés et assermentés, exerce son activité sur trois départements. Ses missions principales englobent :

❖ Assujettissement et affiliation des entreprises agricoles :

En 2024, 90 contrôles ont été effectués, identifiant 38 anomalies et générant des redressements totalisant 300.736€, soit 67.593€ en positif et 233.143€ en négatif.

❖ Vérification des revenus pour le calcul des cotisations sociales des exploitants :

Sur 157 contrôles réalisés, 101 anomalies ont été détectées, aboutissant à des redressements de 856.937€, avec 104.029€ en positif et 752.908€ en négatif.

❖ Contrôle des employeurs de main d'œuvre :

48 entreprises ont été contrôlées, conduisant à la détection d'une anomalie et un redressement positif de 391€ au titre des cotisations.

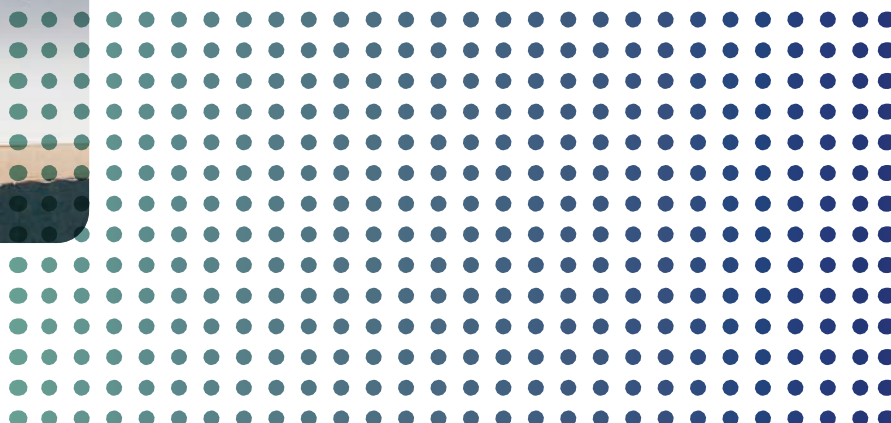
❖ Contrôle Travail dissimulé :

36 contrôles ont été réalisés dans ce cadre, entraînant 7 redressements, 1.228.207€ en redressements positifs et 23.836€ en redressements négatifs.

❖ Contrôle du droit aux prestations santé, famille et retraite :

Parmi les 121 contrôles réalisés, 28 anomalies ont été relevées, entraînant des redressements pour un total de 178.974€.

En outre, lors de ces contrôles, un travail d'information et de prévention est mené par les Contrôleurs, auprès des employeurs et des assurés.





Responsabilité Sociétale des Entreprises



Notre feuille de route 2021-2025

Cinq engagements organisent et guident les actions à mener à la MSA dans le domaine de la RSE.

Voici ces engagements accompagnés de quelques actions phares effectuées pour 2024 :

- Renforcer la gouvernance responsable.
 - ❖ Nomination d'une personne chargée de piloter la politique RSE de la MSA Berry-Touraine.
 - ❖ Participation de la MSA Berry-Touraine au COMOP RSE National.
- Porter notre responsabilité sociale interne.
 - ❖ Sensibilisation en faveur de l'équité et de l'inclusion
 - ❖ Plan d'actions QVCT dans l'entreprise
- Réduire notre impact environnemental.
 - ❖ Suppression des bouteilles plastique au sein de l'entreprise
 - ❖ Température de chauffage limitée à 19 °C sur nos sites.
 - ❖ Promotion de la seconde main.
- Intégrer les enjeux RSE dans la stratégie et le processus des achats.
 - ❖ Réduction de nos consommations : papier, fournitures, énergie, ...
- Développer notre implication sociétale dans les territoires.
 - ❖ Assurer une présence sur les territoires
 - ❖ Adapter notre offre et mutualiser nos compétences y compris avec nos partenaires.



Les ressources humaines

La MSA Berry-Touraine est bien plus qu'une institution : **elle incarne les valeurs et l'engagement des femmes et des hommes dévoués au service du monde agricole et rural.** À travers ses initiatives en matière de gestion des ressources humaines et son programme de formation annuel, elle s'engage pleinement à soutenir l'évolution professionnelle de ses employés, dans le but ultime de mieux servir ses adhérents.



Les collaborateurs

323
personnes physiques en CDI

308.2
Equivalents Temps Plein

50 hommes  **273** femmes 



La formation

232
formations
organisées

265
salariés
formés

dont 85 en
Interne et 147
en Externe

11 847
heures de
formation



Performance

Contacts mails

- ❖ Taux de mails traités en moins de 48 heures
Objectif : 85%

88.53% (-16.49%/2023)

Prestations familiales

- ❖ Délai moyen de démarche des prestations légales (prestations famille, prestations logement et minima sociaux)
Objectif : 16 jours

10 jours (+0.38%/2023)

- ❖ Délai moyen de démarche des bénéficiaires de minima sociaux :
Objectif : 13.5 jours

10.1 jours (2.35%/20223)

Prestations retraite

- ❖ Taux de dossiers Droits Propres notifiés avant la date d'entrée en jouissance
Objectif : 80%

84.97 % (+7.07%/2023)

Prestations santé

- ❖ Délai de paiement des indemnités journalières Maladie non subrogées salariés
Objectif : 19.5 jours

19.78 jours (0.3%/2023)

- ❖ Délai de paiement des indemnités journalières Accident du travail non subrogées :
Objectif : 26.5 jours

24.33 jours (+7.47%/2023)

- ❖ Délai de paiement des indemnités journalières Maternité versées aux assurées :
Objectif : 32 jours

20.77 jours (-6.36%/2023)



Bilan général au 31 décembre 2024 (en milliers d'euros)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

❖ Immobilisations incorporelles	5
❖ Immobilisations corporelles	
■ Terrains et constructions	6 492
■ Installations et matériels	1 305
❖ Immobilisations financières	
■ Participations	473
■ Prêts	988
■ Autres immobilisations	118

ACTIF CIRCULANT

❖ Créances d'exploitation	
■ Cotisants, créances douteuses et provisions	52 585
Autres créances	32973

TOTAL GENERAL 94 939

PROPRE

CAPITAUX PROPRES

❖ Réserves	
■ Réserves médecine travail	931
❖ Report à nouveau	199
❖ Résultat	-48
❖ Subvention d'investissement	91
■ Fonds de prévention	

PROVISIONS

Provisions pour charges 12 057

DETTES

Dettes financières	9 271
Dettes de cotisations	3 481
Dettes d'exploitation	68 958

TOTAL GENERAL 94 939



Compte de résultat 2024 (milliers d'euros)

OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES, CONTRÔLE MÉDICAL ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

DEPENSES

❖ Frais de personnel	16 019
❖ Prestations Action Sanitaire Sociale	5 420
❖ Autres dépenses de fonctionnement	2 039
❖ Dotations aux amortissements	926
❖ Dotations aux provisions	1 590

TOTAL GENERAL 25 995

Résultat 0

RECETTES

❖ Produits des activités annexes	133
❖ Autres recettes	43
❖ Allocations CCMSA	25 819
❖ Reprises sur provisions	0

TOTAL GENERAL 25 995

MÉDECINE DU TRAVAIL

DEPENSES

❖ Charges de personnel	1 969
❖ Autres dépenses de fonctionnement	445
❖ Dotations aux amortissements	28

TOTAL GENERAL 2 442

RECETTES

❖ Produits des activités annexes	107
❖ Autres recettes	0
❖ Allocations CCMSA	2 286

TOTAL GENERAL 2 394

Résultat -48



PROPOSER

UNE OFFRE DE SERVICES
ÉTOFFÉE



Les structures de l'offre de services

En complément de sa mission de service public, la MSA a créé au fil du temps, des services répondant aux besoins des populations rurales et non plus seulement agricoles. Sans en être gestionnaire, car cette offre est portée par des structures juridiquement autonomes, la MSA veille à la cohérence du développement de ces services qui font partie intégrante du Groupe MSA.

Ainsi, en 2024 :

- ❖ 8 045 personnes ont bénéficié du service de téléassistance délivré par les associations Présence Verte Touraine et Présence Verte Indre.
- ❖ 20 entreprises ont eu recours aux prestations d'accompagnement dans les fonctions support de gestion : ressources humaines, direction et autres, assurées par l'association MSA Services dont l'association MSA Service Tutelle 36 qui a accompagné au cours de l'année 557 majeurs protégés.





Les services en ligne

berry-touraine.msa.fr

► **100 % pratique**

Pas d'envoi de papier

Pas de frais postaux

Disponible 7j/7, 24h/24

► **100 % sécurisé**

Une connexion sécurisée par un mot de passe

Des données cryptées pour une sécurité maximale

Un accusé réception pour toute déclaration

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

CS 72301

41023 Blois Cedex

berry-touraine.msa.fr

berry-touraine.msa.fr/nous-contacter